



DELIBERATION

N° CP_2019_06_015

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 JUIN 2019

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : Pôle Emploi Insertion/Sous-direction Insertion socio-professionnelle et emploi

OBJET : Partenariat avec la Boutique club emploi

Elu(s) présent(s) : M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. ALLARD, excusé, a donné délégation de vote à M. BOULESTEIX ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à M. LAFAYE ; Mme FONTAINE, excusée, a donné délégation de vote à Mme JARDEL ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme PLAZZI ; Mme LHOMME-LEOMENT, excusée, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Active depuis 1994, la Boutique club emploi (BCE), portée par l'association ARENE, assure différentes prestations d'accompagnement à la recherche d'emploi. Ciblant un public volontaire mais en manque d'autonomie, elle réserve, plus particulièrement au sein des clubs emploi, un certain nombre de places à des bénéficiaires du RSA au titre du partenariat engagé avec le Conseil départemental.

Au regard du bilan présenté par la Boutique club emploi en 2018, il est proposé de renouveler le soutien financier du Département en 2019.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				14 500 €
Recettes				

RAPPORT

La Boutique club emploi (BCE) appartient à un réseau national défini comme un lieu d'expérimentation et de réflexion sur de nouvelles formes d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Ainsi, elle dispose de différentes actions adaptées aux besoins des publics concernés (clubs alternance, clubs seniors, jeunes diplômés des quartiers prioritaires de la ville (QPV), clubs emploi tout public...) et intervient en complémentarité des autres acteurs en charge de l'insertion professionnelle.

La BCE s'adresse à des personnes proches de l'emploi et affiche, selon les dispositifs, un taux de placement en emploi de 70 % à 80 %.

Ce rapport propose d'examiner selon quelles modalités le Conseil départemental pourrait reconduire, au titre de l'année 2019, son soutien à cette initiative.

I – Contenu de l'action et bilan 2018

La BCE accueille, informe et accompagne toute personne concernée par un problème d'emploi. Les services proposés peuvent donner lieu à un accompagnement individuel ou collectif.

Parmi les prestations mises en œuvre, le Département s'appuie prioritairement sur les clubs emploi pour le suivi des bénéficiaires du RSA (BRSA). Il s'agit d'actions collectives sur une durée de 4 semaines, structurées autour de la méthodologie de recherche d'emploi.

A cet effet, les conseillers de la BCE ciblent deux axes de travail :

- former et encadrer les participants afin qu'ils acquièrent une méthode efficace de recherche ;
- veiller à développer leur autonomie afin qu'ils s'approprient totalement leur recherche d'emploi.

Ainsi, deux types de prestations complémentaires sont mis en œuvre :

- l'accueil individualisé et l'information des demandeurs d'emploi au siège de la structure situé à la Chambre de commerce et d'industrie de Limoges.
Dans le cadre de cette mission, qui constitue une phase de repérage pour les clubs emploi, 427 personnes ont eu un rendez-vous avec un conseiller. L'étude du projet professionnel, la préparation et la mise en forme des candidatures constituent l'essentiel de ces entretiens.
Le niveau de fréquentation a baissé de 34 % par rapport à 2017. La réorganisation interne de la BCE (2 conseillères sont passées à temps partiel) mais également la mobilisation de conseillers sur des interventions au CNFPT et l'ouverture d'une antenne à Poitiers expliquent en partie cette baisse ;
- l'organisation et l'animation des clubs emploi.
10 clubs ont été organisés à Limoges auxquels 87 personnes ont participé, chiffre stable par rapport à 2017.
Outre l'approche du marché caché de l'emploi, d'autres thématiques sont abordées comme la mise en œuvre de stratégie d'approche des employeurs ou de mobilisation des réseaux de connaissances, la simulation d'entretiens d'embauche, la mise au point d'outils liés à la recherche d'emploi...

En termes de résultats, la BCE affiche un taux de solutions positives équivalent à 2017, soit 72 % (25 CDI, 23 CDD de plus de 6 mois, 13 CDD de moins de 6 mois, 1 création d'entreprise, 1 contrat aidé).

En 2018, une aide de 14 500 € a été accordée à l'association ARENE pour l'accompagnement à la recherche d'emploi, au sein des clubs emploi de 30 BRSA avec un objectif de placement en emploi de 66 % d'entre eux.

Le bilan de cette action fait apparaître la participation et les résultats suivants :

- 66 BRSA ont été reçus par un conseiller au sein du libre-service de la boutique ;
- 26 BRSA ont participé à un club emploi avec un taux de placement en emploi ou formation de 69 % ;
- 3 BRSA ont intégré un club alternance ;
- 16 BRSA, jeunes diplômés des quartiers prioritaires de la ville (QPV), ont bénéficié d'un accompagnement.

La BCE poursuit ses démarches de communication auprès des prescripteurs afin de promouvoir les nouvelles actions mises en place. La mobilisation du public devrait également être facilitée par la mutualisation des informations collectives désormais communes à tous les dispositifs. L'attrait de cette offre de services, située sur Limoges, reste cependant limité pour les demandeurs d'emploi du secteur rural, présents de façon marginale sur ces actions.

II – Perspectives 2019

En 2019, la BCE va poursuivre les actions phares proposées aux demandeurs d'emploi, notamment les clubs emploi inscrits dans le partenariat avec le Conseil départemental.

A noter le développement de nouvelles prestations pour l'université ou les lycées pour prévenir le décrochage scolaire. Dans le cadre de la politique de la ville, une expérimentation auprès d'un groupe de femmes résidant dans les QPV va par ailleurs être engagée.

Le budget prévisionnel vise la stabilité et s'établit à 297 200 € avec des financements diversifiés (FSE, Etat, Région, fonds privés).

Au regard des résultats obtenus en 2018 notamment en termes de taux de retour à l'emploi, nous pourrions maintenir notre participation financière à hauteur de 14 500 € avec un objectif d'accueil de 30 BRSA et un taux de placement en emploi de 66 %.

La subvention sera ajustée en fonction du niveau de réalisation des objectifs prévus en matière de placement en emploi.

DECISION

Vu la loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 25 juin 2015 approuvant les axes stratégiques du programme départemental d'insertion ;

Vu la décision de l'Assemblée départementale en date du 12 février 2019 relative aux interventions en faveur de l'insertion professionnelle ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

d'accorder au titre de l'exercice 2019, une participation financière plafonnée à 14 500 € à l'association ARENE, support de la Boutique club emploi, pour l'accompagnement vers l'emploi de bénéficiaires du RSA ;

d'autoriser le Président à signer la convention se rapportant à cette action.

24 Pour : M. ALLARD (délégation de vote à M. BOULESTEIX), M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à M. LAFAYE), Mme FONTAINE (délégation de vote à Mme JARDEL), Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY (délégation de vote à Mme PLAZZI), M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme
Transmis au représentant de l'Etat le 12 juin 2019
87-228708517-20190604-2909-DE-1-1
Affiché le 12 juin 2019
Publié au RAA du Département le 17 juin 2019